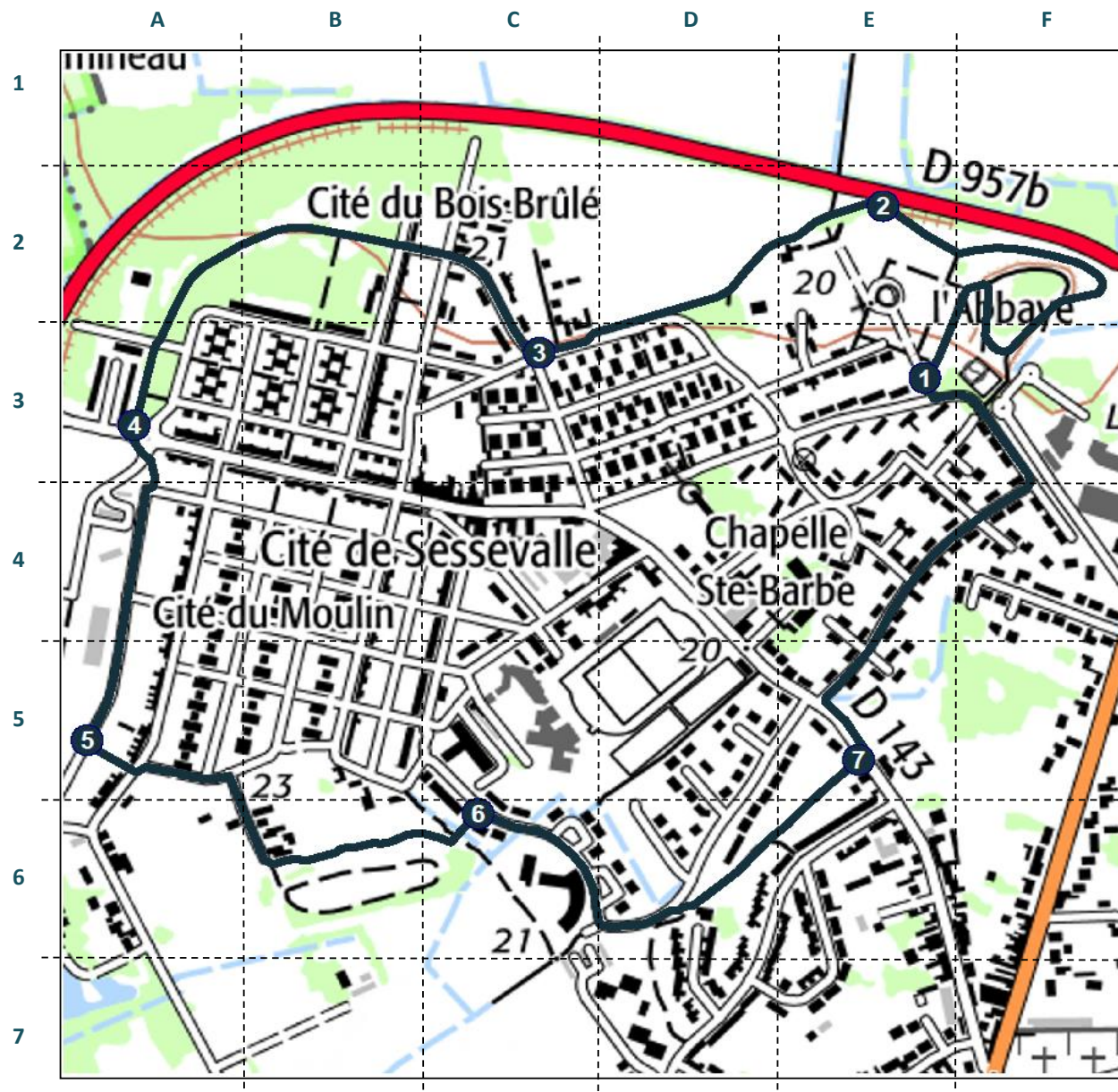


Circuit du prieuré de Beaurepaire

(3 Km 900 - 1 h 30)

Départ : Parking du prieuré SOMAIN

1. En suivant bien le balisage, effectuez le tour de la butte sur une partie enherbée.
2. Descendez quelques marches et prenez à gauche un chemin qui longe les jardins.
3. Arrivé au rond-point, tournez à droite et avancez jusqu'au parc urbain que vous traversez.
4. Coupez une route, poursuivez votre chemin (rue de Draguignan) et au rond point continuez en face par la petite route.
5. Quasiment au bout de cette rue, tournez à gauche puis à droite. Tournez encore à droite puis dirigez-vous vers le site naturel Antoine Mercier. Bien suivre le balisage.
6. Traversez le lotissement par la droite pour accéder, juste en face du poste de gaz, à un chemin en schiste, qui se transforme rapidement en un agréable chemin enherbé.
7. A la route, effectuez un crochet gauche et droite, suivez la rue de Castellane jusqu'au bout ; tournez alors à gauche et retrouvez ainsi votre point de départ.



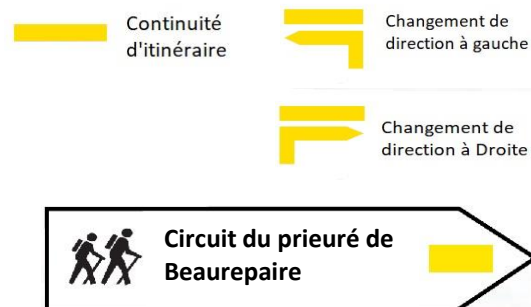
Circuit du prieuré de Beaurepaire

(3 Km 900 - 1 h 30)

Départ : Parking du prieuré SOMAIN

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Circuit sans difficulté au coeur de « chés corons ». Attention sur la carte IGN le nouveau lotissement n'apparaît pas. Suivre le balisage. Le départ se fait dans l'enceinte du Prieuré de Beaurepaire. Balisage jaune